



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUIN 2022**

L'An deux mille vingt-deux, le trente du mois de juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle Saint-Germain de Tocqueville-les-Murs sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 24 juin 2022.

Etaient présents : MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAUDE, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE, PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RENET Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

Pouvoirs de :

- M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX,
- M. MALO Jean-Claude, Maire de BREAUDE à Mme DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAUDE,
- M. MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE à M. CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE,
- M. BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX à M. VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX.

Assistaient également à la réunion : Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Environnement, Mme SLIMANI Djamel, Responsable Finances, Mme GODEFROY Adeline, Responsable de l'Administration Générale et Mme HANIN Anne-Sophie, Administration.

Secrétaire de Séance : M. GOUPIL Gervais

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	36
Quorum	14
Nombre de votants	42

Délibération n° 050/2022

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT NEWREST POUR LA FOURNITURE DES REPAS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



Délibération n° 050/2022

OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT NEWREST POUR LA FOURNITURE DES REPAS POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux et notamment sa compétence Action Sociale d'intérêt communautaire ;

Considérant que la Communauté de Communes a en charge les accueils de loisirs, situés sur les communes de Bec-de-Mortagne, Bretteville-du-Grand-Caux, Goderville et Manneville-la-Goupil ;

Vu l'avis favorable de la commission équipements communautaires, activités sportives et affaires sociales, en date du 21 juin 2022,

Par courrier en date du 3 mai 2022, la société NEWREST qui fournit les repas aux accueils de loisirs, pendant les vacances scolaires, a fait savoir qu'elle subissait une flambée inédite de tous les indices des prix alimentaires et non alimentaires. Cette flambée des prix a des répercussions sur leurs coûts de revient. NEWREST a envoyé un 1^{er} avenant proposant une revalorisation des tarifs des repas, de 7,28 %, sur l'ensemble des prestations, à compter du 1er juin 2022. Le prix du repas facturé serait passé de 2,93 € TTC à 3,14 € TTC.

Cet avenant a été présenté en commission. Les membres de la commission ont demandé d'étudier la possibilité avec NEWREST d'enlever un composant (4 au lieu de 5) pour chaque repas. Cela permettrait de diminuer le montant de l'augmentation du prix du repas et également de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Un nouvel avenant a été envoyé par NEWREST répondant à la demande des membres de la commission. Avec cet avenant, le prix du repas passerait de 2,93 € TTC à 3,03 € TTC, soit 11 centimes de moins, par rapport au 1^{er} avenant proposé.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

Par 32 voix pour, 8 voix contre de Messieurs DROGUET Jean-Pierre, JEZEQUEL David, SOLINAS Christian, FLEURY David, DELAMARE Pascal, LEVESQUE Jérôme, VAUCHEL Benoît et Madame LELIEVRE Linda, et 2 abstentions de Madame SCHUFT Emmanuelle et Monsieur RIVOALLAN Pierre

- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°3 proposé par NEWREST, avec une date d'effet au 01 juillet 2022.

Serge GIRARD,
Président de la Communauté de Communes
Campagne de Caux
52 Impasse du Lin
76110 GODERVILLE